

Comité de pilotage BeHealth des prestataires du canton de Berne

Société des médecins | Association des Pharmaciens | Association Spitex privée Suisse | leshôpitaux.be | Interessengemeinschaft privater Rehabilitation |
Association Aide et Soins à Domicile | Association Bernoise des établissements médico-sociaux | Association des Clinique privées



Communiqué

Berne et Zurich passent ensemble à l'ère numérique dans le secteur de la santé

Berne, le 16.3.2017 – Les prestataires privés et publics ainsi que les directions de la santé des cantons de Berne et de Zurich veulent s'associer pour exploiter les synergies en développant une plateforme eHealth.

Lors de la réunion qui s'est tenue le 15 mars, les conseillers d'Etat de Zurich et de Berne se sont entre autres mis d'accord sur une approche commune à propos des dossiers électroniques du patient. Cette décision fait figure d'exemple; d'autres cantons ont déjà manifesté leur intérêt pour une collaboration.

Entrée en vigueur de la loi sur le dossier électronique du patient au printemps 2017

La loi fédérale sur le dossier électronique du patient (DEP) votée le 19 juin 2015 régit les conditions de son introduction et devrait entrer en vigueur en avril 2017. La simplification des échanges d'informations entre les prestataires du secteur de la santé (notamment les médecins, les hôpitaux, les EMS, les organisations de soins et d'aide à domicile, les pharmaciens) vise à améliorer la qualité de la prise en charge et à renforcer le pouvoir de décision des patientes et des patients.

Procédure commune pour tous les prestataires dans le canton de Berne

Pour échanger des données extraites des dossiers électroniques du patient, les prestataires doivent utiliser ce qu'on appelle les réseaux eHealth. La Direction de la santé publique et de la prévoyance sociale du canton de Berne a par conséquent lancé l'initiative «BeHealth» début 2016. Le vaste soutien que rencontre cette initiative montre à lui seul la nécessité d'une collaboration d'un maximum de prestataires du canton. Il est tout à fait significatif que les prestataires de santé aussi bien privés que publics, du groupe Insel jusqu'aux prestataires de petites organisations de soins et d'aides à domicile se soient associés dans le cadre du projet BeHealth pour élaborer conjointement le réseau. Après d'intenses délibérations, il a été décidé d'engager le dialogue avec axvana, une société d'exploitation à but non lucratif, en vue d'une étroite collaboration. La société a déjà développé les infrastructures nécessaires dans le canton de Zurich.

BeHealth et axvana veulent mettre en place une plateforme eHealth suprarégionale

Pour lancer une plateforme supranationale sous la direction technique d'axvana, il faut que les travaux préparatoires des prestataires des deux cantons soient intégrés dans un système rentable pour toutes les parties et rapidement développés. D'ici l'été 2017, les conditions d'une collaboration garantissant les mêmes droits aux deux parties seront définies sous la responsabilité d'axvana AG. Il est d'ici là prévu qu'axvana AG sera soutenue d'une part par une association de soutien des prestataires et d'autre part par les pouvoirs publics. Ainsi, les prestataires de santé et les habitants des deux cantons disposeront à l'avenir d'un instrument qui non seulement fera office de communauté de référence pour le dossier électronique du patient (DEP), mais qui pourra également mettre l'infrastructure interopérable à la disposition des processus opérationnels numérisés (B2B). Les organisations BeHealth et axvana aspirent à développer une solution également ouverte aux autres cantons et prestataires car les soins intégrés dans le secteur de la santé ne pourront progresser que si les communautés de référence sont suffisamment importantes.

Questions

Peter Keller – vbb|abems
Verband Berner Pflege- & Betreuungszentren
Association Bernoise des établissements médico-sociaux
Weihergasse 7a, 3005 Berne
T 031 808 70 70 | M 079 360 51 35
p.keller@vbb-abems.ch